

<https://cdurable.info/La-Tribune-Benoit-Hamon-Economie-Sociale-et-Solidaire.html>

Numéro Spécial LA TRIBUNE : 100% Economie Sociale et Solidaire

Benôt Hamon : "L'économie sociale et solidaire n'est pas l'économie des pauvres par les pauvres pour les pauvres"



Média du Développement durable - Presse -
Date de mise en ligne : jeudi 29 novembre 2012

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous droits réservés

Pour clôturer le mois de l'économie sociale et solidaire, La Tribune propose une interview exclusive de Benoît Hamon, Ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation. A cette occasion, c'est d'ailleurs l'intégralité de l'hebdomadaire La Tribune du 30 novembre qui traitera du sujet. Chacune des rubriques habituelles proposera des sujets dédiés à l'économie et aux entrepreneurs sociaux et solidaires, une première pour un média économique français.

Interrogé par Fabien Piliu et Sophie Peters, journalistes pour La Tribune, le Ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation détaille les enjeux autour de la troisième voie. Comment se portent les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire ? Pourquoi l'État devrait miser sur leur développement ? Pourquoi la création d'un « label ESS » ?

Dans cette interview, Benoît Hamon détaille en quoi l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) constitue une potentielle voie de sortie de crise. En effet, loin de vivre au crochet de l'État, l'Économie Sociale et Solidaire tirerait son épingle du jeu dans un contexte économique toujours incertain : « *Les entreprises et structures de l'ESS créent de la richesse, jusqu'à 10% du PIB chaque année, et recèlent d'importants gisements d'emplois* » affirme le Ministre. Il ajoute : « *Sur les dix dernières années, le secteur de l'ESS a été davantage créateur d'emplois que le privé classique. Et ces emplois sont solidement ancrés sur notre territoire* ».

L'Économie Sociale et Solidaire, une des priorités du gouvernement Ayrault

Interrogé sur le soutien que pourrait apporter l'État aux structures de cette « troisième voie », Benoît Hamon en profite pour rappeler la mission de son ministère : « *Nous sommes à un moment charnière pour le développement de l'ESS - plafond ou palier - et je suis là pour que la bascule s'opère du bon côté, celui de la croissance et du secteur.* » Pour lui, l'enjeu se résume à épargner la dynamique des structures de l'ESS des différents « freins structurels ». « *Pourquoi [la puissance publique] priverait de son soutien des PME innovantes de l'ESS qui concurrencent ces grands groupes sur leur activité commerciale, tout en développant l'innovation et en intégrant à leurs équipes des personnes éloignées de l'emploi ?* » interroge-t-il. Il rappelle également la place que prennent ces entreprises dans la société : « *Les acteurs de l'ESS sont déjà en première ligne dans le domaine social. Si l'on considère le secteur de la santé par exemple de nombreux territoires seraient médicalement désertifiés sans les acteurs de l'ESS.* »

Un label pour les entreprises de l'ESS

Cet entretien avec les journalistes de La Tribune est également l'occasion pour le Ministre de détailler le projet de Loi autour de la création d'un « label » des structures de l'ESS, qui sera présenté lors du premier semestre 2013.

Le Ministre tient à dissiper les craintes des acteurs du secteur quant au risque d'exclusion que certaines structures pourraient encourir avec la mise en place d'un label : « *Quels que soient leurs statuts, les acteurs de droit privé qui se retrouveront dans la définition de l'entreprise de l'ESS devront simplement respecter les principes mêmes de l'ESS : la non lucrativité et la gouvernance démocratique.* »

Objectif détaillé de la démarche du gouvernement : soutenir la dynamique vertueuse de ces entreprises en mettant à leur disposition des outils de financement de l'économie mis en place par l'État pour gagner en ampleur et devenir une réelle alternative dans un contexte économique et social difficile.

Sociale, Solidaire et passionnée



Editorial par ERIC WALTHER, directeur de la rédaction de la Tribune

Explorer tous les territoires. Ceux qui modernisent, ceux qui germent, ceux qui s'imaginent. C'est l'une des vocations cardinales de La Tribune. En consacrant ce numéro spécial à l'économie sociale et solidaire (ESS), elle ne pouvait trouver mieux pour répondre à cette mission. Parce que cette économie est encore mal connue, parfois mal comprise, parce qu'elle ne s'inscrit pas dans cette logique implacable qui voudrait que la marche du monde « c'est ça ! » (l'efficacité et la compétitivité à n'importe quel prix) et pas autre chose, parce qu'enfin elle est un formidable réservoir d'idées nouvelles.

Certes, on lui prête beaucoup de vertus à cette ESS - quel infortuné sigle ! -, peut-être trop. Remède à la crise, créatrice de centaines de milliers d'emplois, héritière patentée de ce qui reste de valeurs humaines, et même héraut d'un nouveau modèle de société. Elle ne peut bien sûr prétendre à tout cela. Mais la multiplicité des acteurs qui désormais s'y investissent porte à l'optimisme, en ce qu'elle évangélise, distille sa volonté de penser et faire un peu autrement, dans un espace où la tentation du chacun pour soi et du tous pour moi semble vouloir s'installer durablement. La rédaction de La Tribune partie à leur rencontre en est revenue ragaillardie. Du microentrepreneur aussi déterminé qu'un vendeur de contrats d'assurance à cet étudiant fraîchement diplômé d'HEC qui préfère mettre ses compétences au service d'une vertueuse cause plutôt que de lancer the big start-up au jackpot assuré ; de ce financier qui, dans l'ombre, concocte des produits susceptibles d'attirer de l'épargne solidaire au cadre missionné par son employeur, multinationale en quête d'image, de nouveaux business et de motivation pour ses troupes... Tous constituent une communauté protéiforme, qui se bat et débat, qui veut tout à la fois : le sens, la réussite, le partage. Ce n'est pas que de l'utopie, c'est assurément de la passion. Et c'est déjà énorme.

Au sommaire

Des enquêtes et reportages :

- ▶ Quand les grands du CAC s'engagent.
- ▶ Ces jeunes qui veulent faire du business autrement.
- ▶ La passion des autres au coeur de leur action quotidienne.
- ▶ Coopératives : pas facile de se développer sans perdre son âme.
- ▶ Mission, convaincre les épargnants d'investir solidaire.
- ▶ Un monde étrange où les Régions avancent encore à pas de loup.
- ▶ San Francisco cultive ses potagers collectifs.
- ▶ Donner un sens à son épargne, oui, mais comment ?

Les tribunes signées par :

- ▶ Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, et Pauline Véron, adjointe à l'économie sociale et solidaire : « Un engagement capital pour la ville de Paris. »
- ▶ Arnaud Mourot, directeur général d'Ashoka France-Belgique-Suisse : « Les pratiques comptent plus que les statuts. »
- ▶ Gérard Andreck, président de la Macif : « Qu'est-ce qu'être mutualiste aujourd'hui ? »
- ▶ Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au Plan : « Saisir l'occasion que la crise nous offre. »
- ▶ F. Leclerc : « Le souffle de nouveaux modèles de consommation. »
- ▶ J.-M. Brûlé, conseiller régional IDF : « Les start-up n'ont pas le monopole de l'innovation. »

Post-scriptum :

A propos de La Tribune :

Créée en Janvier 1985, La Tribune est un journal économique présent sur Internet et au format papier en version hebdomadaire. Depuis un an, La Tribune s'est engagée dans un développement de son offre numérique. La Tribune.fr apporte à ses lecteurs une information économique et financière en continu grâce à sa rédaction numérique et tout au long de ses rubriques spécifiques (économie, entreprises et finance, technos et médias, régions, carrières ...). Le site met aussi à disposition des internautes des espaces « opinions » (tribunes libres, éditos et blogs).

[Dans son édition papier.](#) La Tribune propose chaque semaine un regard original sur l'actualité économique en s'intéressant particulièrement aux millions d'entrepreneurs qui font vivre cette « économie réelle » au quotidien. L'hebdomadaire s'articule autour de quatre axes principaux : l'événement, l'enquête, la vie des entreprises et un dossier « territoires » consacré à un fait régional marquant. Il est accompagné d'un supplément régional « La Tribune des Métropoles » consacré à une grande métropole régionale. La Tribune est présente dans 10 villes de France avec une rédaction dans chacune, et emploie 30 journalistes à Paris. Avec ses 40 pages d'analyses de l'actualité économique, tant globale que locale, La Tribune ambitionne de rapprocher la presse du réel tissu économique français, composé par plus de 3 millions d'entrepreneurs.

L'édition hebdomadaire est publiée au format tabloïd, tous les vendredis, à 46 000 exemplaires. Plus d'informations sur www.latribune.fr